

«BANQUE J. SAFRA (MONACO) SA»

Société Anonyme Monégasque
au capital de 40.000.000 euros
Siège Social : 15 bis/17, avenue d'Ostende - MONACO

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007 (en milliers d'euros)

ACTIF	Note n°	2007	2006
Caisse, banques centrales, CCP		23 520	20 151
Créances sur les Etablissements de crédit.....	5, 6	964 271	683 396
A vue.....		134 237	162 940
A terme.....		830 034	520 456
Créances sur la Clientèle.....	1, 5, 6	273 714	164 044
Créances commerciales.....		63	34
Autres concours à la clientèle.....		162 572	111 115
Comptes ordinaires débiteurs.....		111 079	52 895
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable	2, 5, 6	400	400
Parts dans les entreprises liées.....	2	568	
Immobilisations incorporelles.....	7	226	771
Immobilisations corporelles	7	1 103	1 469
Autres actifs	8	35 999	28 010
Comptes de régularisation.....	9	3 724	2 532
Total de l'actif.....		1 303 525	900 773
PASSIF			
Dettes envers les établissements de crédit	5, 6	123 312	117 444
A vue.....		19 357	4 774
A terme.....		103 954	112 670
Comptes créditeurs de la clientèle	3, 5, 6	1 069 392	678 716
Comptes d'épargne à régime spécial.....		0	0
A vue.....		0	0
Autres dettes		1 069 392	678 716
A vue.....		210 154	259 034
A terme.....		859 238	419 682
Dettes représentées par un titre			
Autres passifs	8	7 351	3 839
Comptes de régularisation.....	9	18 235	15 199
Provisions pour risques et charges	12	10 246	11 456
Dettes subordonnées.....	4	24 991	24 756
Fonds pour risques bancaires généraux.....	4	2 624	2 624
capitaux propres hors FRBG		47 374	46 739
Capital souscrit	4	40 000	40 000

Réserves.....	4	4 000	4 000
Provisions réglementées	12	151	57
Report à nouveau.....	4	2 682	2 433
Résultat de l'exercice.....	4	541	249
Total du passif.....		1 303 525	900 773

le total du bilan est de euros 1 303 525 496,77

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2007
(en milliers d'euros)

	Note n°	2007	2006
ENGAGEMENTS DONNES		122 870	108 714
Engagements de financement			
Engagements en faveur de la clientèle	6	97 201	67 778
Engagements de garantie			
Engagements d'ordre de la clientèle.....	6	25 669	40 936
ENGAGEMENTS REÇUS		4 148	3 388
Engagements de garantie sur établissements de crédit	6	4 148	3 388

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007
(en milliers d'euros)

	Note n°	2007	2006
Intérêts et produits assimilés.....		47 496	28 302
Intérêts et charges assimilées.....		-37 277	-18 483
Revenus des titres à revenu variable		17	
Commissions (produits).....		13 128	12 271
Commissions (charges)		-1 487	-1 277
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		2 415	2 857
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....		-175	-692
Autres produits d'exploitation bancaire.....		2 055	1 758
Autres charges d'exploitation bancaire		-299	-340
PRODUIT NET BANCAIRE.....		25 873	24 396
Charges Générales d'exploitation	10,11	-25 907	-22 394
Dotations aux amort. et aux prov. Sur immobilisations incorp. et corporelles.....		-577	-1 306
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION		-611	696
Coût du risque.....	15	1 298	-270
RESULTAT D'EXPLOITATION		687	426
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....		0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		687	426
Résultat exceptionnel.....		206	-110
Impôt sur les bénéfices		-258	-74
Dotations / Reprise de FRBG et provisions réglementées..	12	-94	7
RESULTAT NET		541	249

Le résultat de l'exercice est de euros 541 170,01.

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire)

1. Crédits à la clientèle

	2007	2006
Créances commerciales	63	34
Autres concours à la clientèle	165 694	116 563
Crédits de trésorerie	17 253	12 415
Crédits d'équipement	516	5 253
Crédits d'habitat	49 334	48 621
Autres crédits	94 048	44 055
Créances douteuses	18 080	19 701
Provisions sur créances douteuses	-14 957	-14 253
Créances rattachées	1 420	771
Comptes ordinaires débiteurs	107 957	47 447
Total	273 714	164 044

2. Titres de transaction, de placement et d'investissement

Portefeuille titres au 31 décembre 2007	Transaction	Placement	Investissement	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0		0
Etrangères				0
Françaises				0
Coupons courus				0
Provisions				0
Actions et autres titres à revenu variable	0	400		400
Etrangères		171		171
Françaises		400		400
Provisions		-171		-171
Total	0	400		400
Portefeuille titres au 31 décembre 2006	Transaction	Placement	Investissement	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0		0
Etrangères				0
Françaises				0
Coupons courus				0
Provisions				0
Actions et autres titres à revenu variable	400	0		400
Etrangères	221			221
Françaises	400			400

Portefeuille titres au 31 décembre 2006	Transaction	Placement	Investissement	Total
Provisions	-221			-221
Total	400	0		400

Les titres détenus en portefeuille de transaction ont été transférés en totalité en portefeuille de placement.

Les parts dans les entreprises liées (568 milliers d'euros) représentent la souscription de certificats d'association au Fonds de Garantie des Dépôts. Organisme français créé par la loi Epargne et Sécurité Financière du 25/6/1999. Sa mission est de collecter des ressources afin d'indemniser les déposants en cas de faillite de leur banque. Ce montant était classé auparavant en immobilisations incorporelles.

3. Comptes créditeurs de la clientèle

	2007			2006		
	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total	Valeurs brutes	Dettes rattachées	Total
A vue :						
Compte épargne						
Comptes ordinaires	210 154	0	210 154	258 901	133	259 034
Total	210 154	0	210 154	258 901	133	259 034
A terme :						
Comptes à terme	849 461	3 375	852 836	419 051	631	419 682
Emprunt auprès de la clientèle financière	6 400	2	6 402			
Total	855 861	3 377	859 238	419 051	631	419 682
Total Général	1 066 015	3 377	1 069 392	677 952	764	678 716

4. Capitaux propres et assimilés / Actionariat

	Montants au 31.12.2006	affectation du résultat	Montants au 31.12.2007
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624		2 624
Capital souscrit	40 000		40 000
Réserves	4 000		4 000
Report à nouveau	2 433	249	2 682
Emprunt Subordonné (en principal)	24 000		24 000
Total des capitaux propres et assimilés (hors résultat 2007)	73 057	249	73 306

Le capital est divisé en 2.500.000 actions de 16 euros de nominal chacune, toutes de même catégorie. 99,99 % des actions sont détenues par la Banque Jacob Safra (Suisse) SA à Genève.

En date de valeur du 28/02/2006, la société J. Safra Bank (Bahamas) Limited a consenti à la Banque J. Safra (Monaco) SA un emprunt subordonné en euros remboursable au 31/12/2013, dont les intérêts sont payables annuellement.

Le capital restant dû est de 24 millions d'euros, les intérêts pour l'exercice 2007 s'élèvent à 990 956,52 euros.

(milliers d'euros)

Les capitaux propres et assimilés s'élèvent à	73 306
Les fonds propres réglementaires s'élèvent à	73 080
Soit une différence de	226
Cette différence correspond à :	
la déduction du net des immobilisations incorporelles	-226

La Banque J. Safra (Monaco) SA est consolidée par intégration globale par la Banque Jacob Safra (Suisse) SA à Genève.

5. Ventilation selon la durée résiduelle de certains postes du bilan

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois <1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	non ventilés	Total fin d'exercice
Dont créances et dettes rattachées						2007
Créances sur les établissements de crédit	891 863	35 817	33 000		3 591	964 271
Euros	571 589	28 900	33 000		2 500	635 989
Devises	320 274	6 917			1 091	328 282
Créances sur la clientèle	207 864	34 415	24 389	5 626	1 420	273 714
Euros	110 517	30 421	9 159	5 626	856	156 579
Devises	97 347	3 994	15 230		564	117 135
Titres	0	0	0	0	0	400
Revenu Fixe	0		0	0	0	0
Euros						0
Devises						0
Revenu Variable ¹	0	0	0	0	400	400
Euros					400	400
Devises						0
Total postes de l'Actif	1 099 727	70 232	57 389	5 626	5 011	1 237 985

Emplois et ressources	< 3 mois	> 3 mois <1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	non ventilés	Total fin d'exercice
Dettes envers les établissements de crédit	82 587	34 267	5 240	100	1 118	123 312
Euros	30 865	31 670	5 240	100	637	68 512
Devises	51 722	2 597			481	54 800
Comptes créditeurs de la clientèle	1 031 483	34 533	0		3 376	1 069 392
Euros	662 866	26 287			2 339	691 492
Devises	368 617	8 246			1 037	377 900
Euros pensions sur titres						
Devises pensions sur titres						
Total postes du Passif	1 114 070	68 800	5 240	100	4 494	1 192 704

1) actions et OPCVM en portefeuille de placement

6. Opérations avec les entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

	Liées	Autres	2007 Total	Liées	Autres	2006 Total
Créances sur les établissements de crédits	933 300	30 971	964 271	666 246	17 150	683 396
Créances sur la clientèle	2 000	271 714	273 714	1 550	162 494	164 044
Crédits	2 000	160 572	162 572	1 550	109 565	111 115
Comptes ordinaires débiteurs		111 079	111 079		52 895	52 895
Créances commerciales		63	63		34	34
Titres à revenu fixe et variable		400	400		400	400
Dettes envers les établissements de crédits	116 227	7 085	123 312	105 794	11 650	117 444
Comptes créditeurs de la clientèle	949	1 068 443	1 069 392	1 080	677 636	678 716
Emprunt subordonné	24 000		24 000	24 000		24 000
Engagements de financement		97 201	97 201	450	67 328	67 778
Engagements de garantie donnés	2 739	22 930	25 669	2 577	38 359	40 936
Engagements de garantie reçus	1 850	2 298	4 148	0	3 388	3 388

7. Immobilisations

	Valeur Brute 31.12.2006	mouv. 2007	Valeur brute 31.12.2007	Amort. Cumulé 31.12.2006	Dotations 2007	Reprise Amort. 2007	Amort. Cumulé 31.12.07	Valeur nette 31.12.07
Immobilisations								
incorporelles	5 705	-441	5 264	-4 934	-105	1	-5 038	226
Frais d'établissement	230		230	-230			-230	0
Logiciel	4 871	115	4 985	-4 704	-105	1	-4 808	177
Acomptes logiciel	36	13	49	0			0	49
Certificat d'associatons	568	-568	0	0			0	0
Immobilisations corporelles	5 990	-168	5 822	-4 572	-472	274	-4 771	1 051
Matériel	926	-15	912	-807	-47	38	-817	94
Petit outillage	12		12	-12			-12	0
Matériel de transport	106		106	-39	-18		-57	50
Mobilier	187		187	-183	-4		-186	1
Informatique	2 061	-160	1 901	-1 874	-113	236	-1 751	150
installations techniques	398		398	-329	-57		-386	13
Agencement Ruscino	2 299	7	2 306	-1 329	-233		-1 562	744
Immobilisations corporelles								
hors exploitation	51		51	0			0	51
Total des Immobilisations	11 746	-609	11 138	-9 507	-577		-9 809	1 329

Dotation nette aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations au cours de l'exercice 2007

Amortissements -577

Dotation nette -577

8. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs

	2007	2006
Actif	35 999	28 010
Sociétés de bourse	25 001	16 953
Débiteurs divers	617	1 027
Dépôt de garantie (*)	10 381	10 030
Passif	7 351	3 839
Créditeurs divers	1 385	1 607
Comptes règlements opérations titres	5 966	2 232

(*) dont dépôt de garantie auprès du correspondant CALYON en couverture de notre opérativité.

9. Ventilation des comptes de régularisation actif - passif

	2007	2006
Actif	3 724	2 532
Comptes ajustement devises	274	56
Charges payées d' avance	142	184
Produits à recevoir	1 284	971
Autres	2 024	1 321
Passif	18 235	15 199
Charges à payer	17 215	13 809
Autres	1 020	1 390

10. Effectif au 31 décembre

	2007	2006
Cadres	57	56
Non cadres	35	44
TOTAL	92	100

11. Rémunération des administrateurs

Le total des rémunérations allouées aux administrateurs durant l'exercice 2007 s'élève à 6.850.000,00 euros, ce total est inclus dans les frais de personnel.

12. Correctif de valeurs et provisions/réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au 31.12.2006	Dotations	Reprises	Situation au 31.12.2007
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	11 456	0	-1 210	10 246
Autres provisions réglementées	57	94	0	151
Total des correctifs de valeurs et provisions	11 513	94	-1 210	10 397
Fonds pour risques bancaires généraux	2 624	0	0	2 624

13. Hors bilan sur instruments financiers et titres**Opérations de change à terme**

Les opérations de change à terme effectuées par la banque, sont des opérations "d'intermédiation", la banque adossant systématiquement les opérations clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

(chiffres en milliers d'euros) **2007** **2006**

Le montant total des changes à terme au 31 décembre était le suivant :

Devises à recevoir	373 120	30 668
Euros à recevoir	111 870	78 460
Devises à livrer	373 193	30 730
Euros à livrer	80 058	78 461

Le montant total des changes au comptant au 31 décembre était le suivant :

Devises à recevoir	1 322	1 964
Euros à recevoir	220	733
Devises à livrer	414	1 963
Euros à livrer	1 119	730

Engagements sur instruments financiers à terme

Pour ces opérations, même principe que les opérations de change à terme, à savoir que

la banque n' intervient qu'en tant qu' intermédiaire.

La contre-valeur du nominal sous-jacent des opérations "ouvertes" au 31 décembre était :

Contre-valeur	Total	Total
Opérations fermes de couvertures sur instruments de cours de change	2 192	750
Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	30 460	
Opérations fermes de couverture sur autres instruments	13 493	31 737

Opérations conditionnelles de couverture sur instruments de cours de change	34 744	33 504
Opérations conditionnelles de couverture sur autres instruments	84 796	

De par son rôle d'intermédiaire, la Banque n'est donc jamais en position, que ce soit de taux ou de change sur ces opérations.

Contre-valeur des actifs et passifs en devises au 31 décembre :

Total actif du bilan devises	447 842	250 684
Total passif du bilan devises	433 255	249 836

Au 31 décembre 2007, la position de change la plus importante était longue de 688 099 Euros et concernait le USD.

14. Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission Bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31 décembre 2007, ce ratio s'élève à 15,74 % et excède le minimum réglementaire de 8 % .

Quant au coefficient de liquidité il s'élève pour la même date à 149%. Le minimum étant de 100%.

15. Coût du Risque

Variation du coût du risque	2007	2006
dotations provisions risques et charges	0	-334
reprise provisions pour risques et charges	1 210	392
dotations provisions créances douteuses	-149	-379
reprise provisions créances douteuses	298	73
pertes sur créances douteuses couvertes par des provisions	-18	-22
pertes sur créances douteuses non couvertes par des provisions	-43	0
récupération créances amorties	0	0
Total	1 298	-270

**Principes comptables et méthodes d'évaluation de la
Banque J.Safra (Monaco) SA**

2007

1.1 Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) de la Banque J. Safra (Monaco) SA ont été établis conformément aux dispositions des règlements CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002-03 du 12/12/2002, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis.

1.2 Conversion des opérations en devises

Conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à Paris, à la clôture

de l'exercice. Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours comptant du jour de leur enregistrement au compte de résultat.

Comptes de bilan

1.3 Opérations sur titres

Titres de transaction

Les opérations de transactions sur titres regroupent l'ensemble des interventions sur des marchés liquides effectuées dès l'origine avec l'intention de revendre les titres après une courte période de détention (six mois au plus). Ces titres figurent au bilan pour leur prix de marché, les variations positives ou négatives de cours étant portées au compte de résultat.

Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes existant sur des ensembles homogènes de titres, sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'usage.

1.4 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement 3 ans

Progiciel bancaire et logiciels liés 5 ans

Logiciels annexes 1/3 ans

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau 5 ans

Agencements 7/10 ans

Petit outillage 3 ans

Véhicule 5 ans

Mobilier 5 ans

Matériel Informatique

3 ans

Compte de résultat

1.5 Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

1.6 Résultat sur opérations de change

Le résultat sur opération de change est déterminé conformément au règlement CRB 89.01 modifié par le CRB 90.01.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

Les contrats de change à terme sont réévalués conformément à la réglementation :

- les opérations de change à terme dites sèches et celles effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont réévaluées au cours à terme de la durée restant à courir.

- les contrats utilisés dans le cadre d'opérations de couverture d'éléments du bilan sont évalués selon la méthode du cours comptant avec étalement du report / déport.

1.7 Résultats sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88.02 et 90.15 modifiés par le règlement 92.04, du comité de la réglementation bancaire (CRB).

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur des marchés, dont la liquidité est assurée, sont réévaluées selon le principe du « mark to market », les gains et les pertes étant immédiatement comptabilisés en résultat.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

1.8 Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis chaque fin de mois pour le portefeuille de placement.

1.9 Couverture des risques et dotations aux comptes de provisions

a) Provisions pour créances douteuses

Des provisions sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidation...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Sont considérées comme des créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis six mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis trois mois sur les autres crédits.

Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100.%.

Les provisions sont inscrites en déduction des postes du bilan.

b) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

c) Provisions réglementées

Des provisions réglementées sont constituées en fonction d'un pourcentage des encours de crédit à moyen et long terme. Ces provisions sont déductibles du résultat fiscal.

d) Fonds pour risques bancaires généraux

Ce poste enregistre les montants que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux non identifiés, eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires et ils figurent dans nos fonds propres.

1.10 Engagements en matière de retraite

Il a été constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite calculée selon la convention collective des banques sur le personnel en activité. L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2007 est évalué à 266 969.04 euros.

1.11 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

RAPPORT GENERAL

Exercice 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2005, pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu par l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre Société, pendant l'exercice 2007, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estima-

tions faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes donnés dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice 2007 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2007, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monaco, le 11 avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes,

Alain LECLERCQ.

Claude PALMERO.